

INSEE auvergne



CHAMBRE RÉGIONALE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
la voix des CCI d'Auvergne



Juillet 2004 - N° 20

La Lettre

Une économie plutôt autonome

L'industrie du caoutchouc : un atout pour le rayonnement auvergnat



L'appareil productif auvergnat est l'un des plus autonomes de France. L'implantation des groupes d'entreprises, phénomène en plein essor depuis le début des années quatre-vingt-dix, est moins marquée que dans les autres régions.

Les centres de décision de la région contrôlent un nombre important de salariés extérieurs en comparaison aux effectifs locaux. Ce fort rayonnement est en grande partie lié à la présence du principal groupe de la région : Michelin.

Vincent ROUGEOT
INSEE

En 2000, 39 % des salariés auvergnats des secteurs marchands non agricoles travaillent dans des établissements soumis à un centre de décision extérieur à la région.

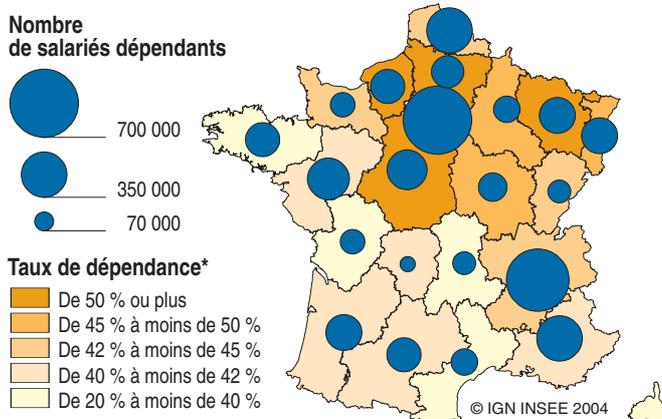
La dépendance des unités productives et plus généralement les relations entre les entreprises s'intensifient du fait d'une économie de plus en plus libérale. Cette dépendance vis à vis de centres de décision

extérieurs peut être un facteur de vulnérabilité pour les zones d'emploi concernées. Une entreprise indépendante et implantée sur un territoire sera moins encline à se délocaliser qu'un groupe qui pourra faire jouer la concurrence entre sites. Par ailleurs, une économie locale totalement autonome n'est pas nécessairement performante. En effet, la dépendance peut générer un certain dynamisme grâce à l'apport de nouveaux capitaux, contribuant ainsi au développement économique d'une zone.

L'Auvergne : un taux de dépendance parmi les plus bas

Faible dépendance de l'appareil productif auvergnat

Un peu moins de 100 000 salariés auvergnats des secteurs marchands non agricoles travaillant dans 4 200 établissements sont soumis à un centre de décision extérieur à la région (tête de groupe ou simple siège social). Cela représente un taux de dépendance de 39 %, soit quatre points de moins que la moyenne provinciale. Ce taux est comparable à ceux du Languedoc-Roussillon, de Poitou-Charentes ou de la Bretagne et c'est l'un des plus faibles des régions métropolitaines. L'influence de Michelin sur la région n'est pas étrangère à ce constat. En effet, l'importance d'un tel groupe dans l'emploi régional (6,2 % des salariés sont employés par Michelin) diminue d'autant le poids des effectifs auvergnats dépendant de l'extérieur.



*Taux de dépendance : Ce taux mesure le degré de dépendance d'une zone auprès de centres de décision français ou étrangers. Exprimé en pourcentage, c'est le rapport entre les effectifs salariés dépendant d'un centre de décision extérieur à une zone donnée et les effectifs salariés globaux de la zone.

Source : INSEE - LIFI - Sirene 2000

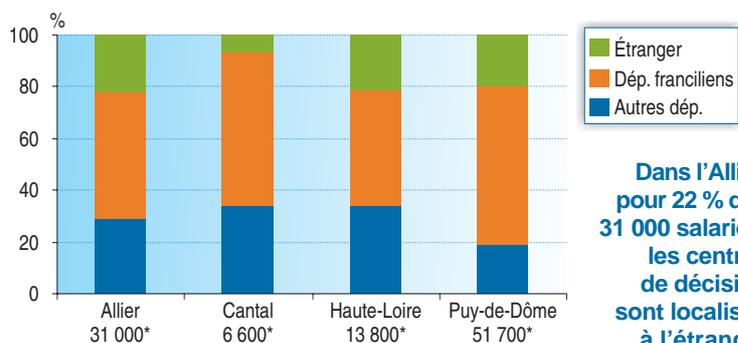
Plus généralement, la dépendance semble liée à la fois à la proximité géographique de l'Île-de-France et au degré de ruralité de la zone considérée. En Auvergne, l'Allier, département le plus proche géographiquement de l'Île-de-France et plutôt urbain, présente un taux de dépendance voisin de 50 %. Le Cantal, très rural et plus éloigné de la région-capitale, affiche au contraire un taux faible : 30 %. Enfin, environ 38 % des effectifs du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire sont soumis à des centres de décision extérieurs.

Parmi les autres régions françaises, Rhône-Alpes, du fait de sa proximité géographique et du grand pôle économique lyonnais, contrôle 7 % des salariés dépendants. L'implantation étrangère, facteur potentiel de vulnérabilité, est moins nette que pour le reste de la métropole ; elle touche 21 % des salariés dépendants contre une moyenne de 27 % pour les régions hors Île-de-France. Les groupes étrangers sont sensiblement aussi présents dans l'Allier, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme. En revanche, moins de 7 % des salariés dépendants du Cantal sont contrôlés par des groupes étrangers.

L'Île-de-France concentre la majorité des centres de décision

Répartition des salariés dépendants selon la localisation du centre de décision

Les centres de décision auxquels sont rattachés les établissements auvergnats sont situés essentiellement en Île-de-France, région dont sont tributaires 57 % des effectifs dépendants.



Source : INSEE - LIFI - Sirene 2000

Parmi les autres régions françaises, Rhône-Alpes, du fait de sa proximité géographique et du grand pôle économique lyonnais, contrôle 7 % des salariés dépendants.

L'implantation étrangère, facteur potentiel de vulnérabilité, est moins nette que pour le reste de la métropole ; elle touche 21 % des salariés dépendants contre une moyenne de 27 % pour les régions hors Île-de-France. Les groupes étrangers sont sensiblement aussi présents dans l'Allier, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme. En revanche, moins de 7 % des salariés dépendants du Cantal sont contrôlés par des groupes étrangers.

Parmi les pays les plus influents dans la région, on trouve les États-Unis (avec notamment Merck, Cooper Menvier et le groupe nippon-américain Goodyear-Sumitomo), le Luxembourg (Valgroup), l'Allemagne (Bosch), les Pays-Bas (TNT, Wavin) et le Royaume-Uni (Autobar Group).



Pour en savoir plus

✓ « **Tout sur les entreprises** »



www.insee.fr

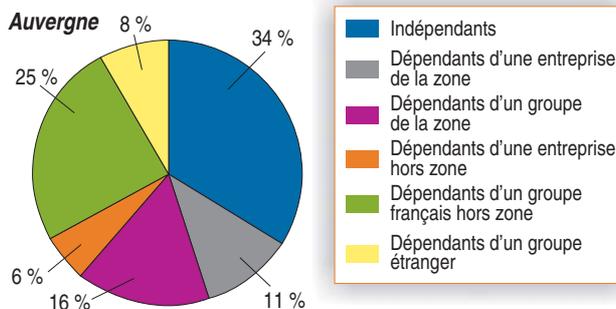
Des groupes extérieurs moins présents en Auvergne

En Auvergne, 33 % des salariés sont contrôlés par un groupe extérieur à la région contre 40 % en province. Le quart nord-est de la France se distingue par une plus forte présence de ces structures.

Dans la majorité des cas, les têtes de groupes sont situées en France. Les groupes étrangers n'emploient que 8 % des effectifs auvergnats dont 6 % pour les seuls pays de l'Union Européenne des quinze.

L'implantation de ces groupes, quelle que soit leur localisation, se fait surtout au travers d'établissements relativement grands et dans les secteurs industrie et services qui regroupent à eux deux plus de 70 % des salariés des secteurs marchands non agricoles. Parmi les autres établissements productifs de la région, une grande majorité d'unités sont indépendantes et, bien que comptant en moyenne seulement 4,3 salariés, elles emploient 34 % des effectifs (contre 33 % en province). Les groupes locaux, Michelin en tête, emploient 16 % des salariés, ratio supérieur de quatre points à la moyenne provinciale.

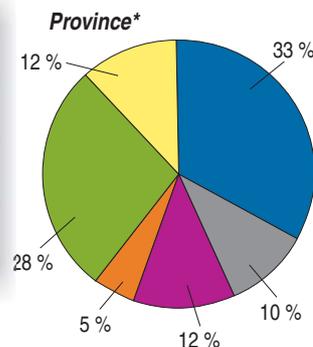
Répartition des salariés selon le type d'établissement



*Moyenne pondérée des résultats régionaux hors Île-de-France

Source : INSEE - LIFI - Sirene 2000

En Auvergne, 34 % des effectifs salariés travaillent dans des établissements indépendants



Un meilleur équilibre socio-démographique pour les petites structures productives

	Effectifs	Femmes	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Salaire horaire (en euros)
Dépendants d'une entreprise auvergnate	28 121	37,2 %	7,4 %	14,9 %	29,7 %	48,1 %	8,01
Indépendants	87 650	36,6 %	8,6 %	12,9 %	27,4 %	51,1 %	7,38
Dépendants d'une entreprise hors Auvergne	15 175	46,3 %	8,5 %	20,3 %	57,7 %	13,5 %	9,21
Dépendants d'un groupe français hors Auvergne	63 741	33,5 %	8,8 %	25,1 %	22,0 %	44,1 %	9,93
Dépendants d'un groupe étranger	20 491	26,2 %	8,0 %	22,4 %	12,0 %	57,6 %	9,41
Dépendants d'un groupe auvergnat	39 733	24,0 %	9,8 %	23,5 %	14,4 %	52,4 %	10,25
Total Auvergne	254 911	33,3 %	8,7 %	19,3 %	24,2 %	47,8 %	8,85
Hors Auvergne dépendants de la région	29 328	15,8 %	6,4 %	21,9 %	9,5 %	62,2 %	9,46

Source : INSEE - LIFI - Sirene - DADS 2000

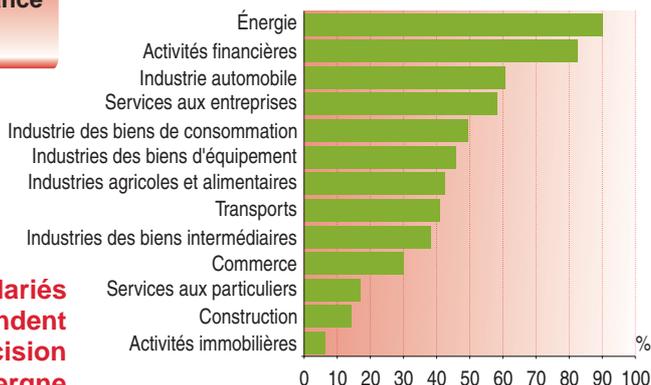
La part de l'effectif masculin est plus importante chez les salariés appartenant à des groupes. C'est particulièrement le cas pour les salariés hors Auvergne dépendant d'un centre de décision de la région. Cela résulte de la forte proportion d'ouvriers, elle-même conséquence du principal secteur d'activité concerné : le caoutchouc. Les groupes, très présents dans l'industrie, emploient plus d'ouvriers. On constate également une part plus importante de personnel qualifié (cadres et professions intermédiaires) dans ces structures. Cela peut s'expliquer par la taille des établissements contrôlés par un groupe, en moyenne six fois plus élevée que les autres. Le principal déterminant du salaire étant la qualification, il n'est alors pas étonnant de constater que les salariés dépendant d'un groupe sont mieux rémunérés que les autres.

Faible autonomie de l'industrie et des services

Selon les secteurs, les taux de dépendance varient fortement.

Conséquence d'un faible effectif moyen par établissement, les secteurs de la construction et du commerce présentent des taux de

Taux de dépendance par secteur



Source : INSEE - LIFI - Sirene 2000

90 % des salariés de l'énergie dépendent de centres de décision situés hors Auvergne

dépendance moindres que l'industrie et les services.

L'énergie est très liée au groupe Électricité de France, les services aux entreprises à la Poste et à France Telecom, les transports à la SNCF. Les sièges de ces quatre entreprises se situent en Île-de-France.

L'industrie des biens de consommation est également peu autonome ; l'imprimerie et l'industrie pharmaceutique expliquent 65 % de la dépendance de ce secteur en Auvergne.

Les activités financières sont presque exclusivement soumises aux grands groupes financiers parisiens dont notamment le Crédit Agricole, bien implanté dans la région.

Une fois de plus, la présence du groupe Michelin masque une faible autonomie de l'industrie des biens intermédiaires.

Ainsi, le secteur métallurgie et transformation des métaux (le plus représentatif de l'industrie auvergnate après chimie, caoutchouc, plastique) affiche une dépendance supérieure à 50 %.

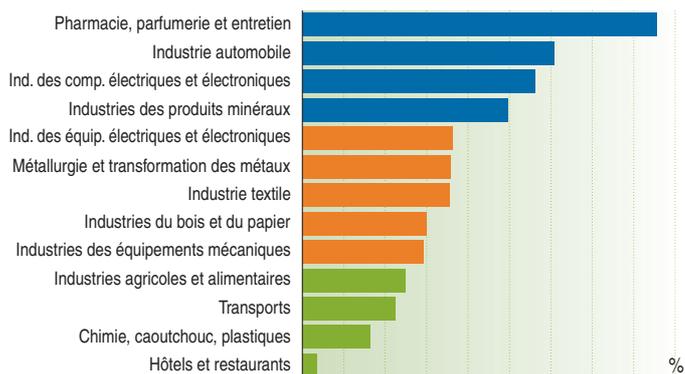
Secteurs dépendants et concentrés : un indicateur de fragilité ?

Une analyse combinée de la dépendance et de la concentration sectorielles permet de dégager trois groupes d'activité selon la part de l'emploi salarié concentrée dans les dix plus grands établissements dépendants. Cette part est très importante pour certains secteurs.

Ainsi, 85 % des effectifs du secteur **pharmacie, parfumerie, entretien** travaillent dans dix établissements, tous dépendants. Les principaux centres de décision sont américains (Merck Hôldings) ou français (Sanofi-Aventis et L'Oréal).

Poids des dix premiers établissements dépendants dans l'emploi salarié

Pharmacie, parfumerie et entretien, une branche d'activité très concentrée dans quelques établissements dépendants



Source : INSEE - LIFI - Sirene 2000

L'industrie automobile, peu présente dans la région, affiche les mêmes caractéristiques notamment avec le groupe allemand Bosch qui contrôle plus de la moitié des salariés du secteur.

La présence étrangère est également très marquée dans l'industrie des produits minéraux avec des groupes comme Owens-Illinois, Rockwool ou Marazzi Ceramiche.

L'industrie des composants électriques et électroniques, dont 56 % des effectifs sont concentrés dans les dix plus grands établissements dépendants, affiche elle aussi une apparente fragilité. Les deux principaux centres de décision de ce secteur se situent à Paris (Valeo) et aux Etats-Unis (Johnson Controls Inc.).

Les principaux établissements des industries des équipements électriques et électroniques sont contrôlés par l'étranger au travers de groupes comme Landys&Gyr ou Flowserve. Toutefois ce secteur est moyennement concentré et moyennement dépendant.

Il en est de même du secteur **métallurgie et transformation des métaux** bien qu'une approche plus fine révèle certaines disparités. Ainsi, 91 % des effectifs de la sidérurgie sont dirigés par Eramet. Le groupe canadien Alcan contrôle 96 % de la production de métaux non ferreux. La fonderie est principalement soumise à deux groupes : Peugeot SA et Euralcom. Les autres activités liées à la métallurgie, peu ou moyennement dépendantes, sont soumises aux décisions d'un grand nombre de têtes de groupe.



L'industrie textile, avec un taux de dépendance moyen et des centres de décision situés principalement dans le département du Rhône (Cheynet Industries, JB Hölding), semble moins affectée par sa dépendance que par les profondes mutations constatées dans ce secteur depuis une trentaine d'années (abandon progressif d'une logique productive, développement de produits à forte valeur ajoutée).

L'industrie du bois est à la fois très peu dépendante et peu concentrée du fait d'établissements de taille modeste (petites scieries), pour la plupart indépendants.

En revanche, le papier et le carton, plus marginaux en termes d'effectifs, présentent les caractéristiques inverses ; deux établissements de taille importante sont contrôlés par des entreprises américaines et deux autres unités, dont l'établissement de la Banque de France situé à Vic-le-Comte, par des groupes français.

Les industries des équipements mécaniques affichent un taux de dépendance moyen ; 60 % des salariés de ce secteur sont soumis à des centres de décision français. Le principal employeur étranger est le groupe américain Manitowoc.

Parmi les industries agricoles et alimentaires, l'industrie des boissons est peu autonome et très concentrée : 83 % des salariés travaillent dans quatre établissements, tous dépendants de groupes comme Danone ou Castel.

L'industrie des viandes présente des établissements dépendants soumis à des centres de décision pour la plupart français, le principal étant la Socopa.

L'industrie du lait est marquée par la présence de peu de têtes de groupe principa-

lement françaises (comme par exemple Bongrain), contrôlant plusieurs établissements chacune.

Les autres industries agricoles et alimentaires (hors tabac), qui représentent près de la moitié des salariés, sont plutôt autonomes. Les nombreux centres de décision intervenant dans le secteur des transports (hors SNCF) contrôlent surtout des petits établissements. Ce secteur est en conséquence peu dépendant et peu concentré. Toutefois, l'émergence de groupes comme Véolia Environnement, TNT ou Ziegler pourrait changer la donne.

Les établissements dépendants du secteur hôtellerie-restauration sont également de taille modeste et confèrent à ce secteur une forte autonomie. Les groupes présents dans l'hôtellerie restauration sont en nombre réduit et contrôlent en général plusieurs unités.

Le secteur chimie, caoutchouc, plastiques reste très peu dépendant du fait de la présence de Michelin.

Dans l'industrie du caoutchouc, les principaux centres de décision extérieurs -Goodyear-Sumitomo et Trelleborg- sont étrangers et emploient plus de 2 000 salariés.

En revanche, le plastique présente un taux de dépendance plus élevé. Ici également, les principaux centres de décision extérieurs sont des groupes étrangers (Autobar, Recticel, Wavin...) et sont implantés principalement en Haute-Loire et dans l'Allier.

L'industrie chimique organique, plus marginale dans la région, dépend pour beaucoup de sociétés financières.

Michelin à l'origine du fort taux de rayonnement auvergnat

Avec 30 000 salariés français dépendant de la région, l'Auvergne est la deuxième région de province pour le taux de rayonnement (11,5 %).

Ce fort taux s'explique par la présence du groupe Michelin et par des effectifs salariés relativement faibles dans la région.

L'Auvergne présente un rayonnement comparable à ceux du Limousin, de la Bretagne et de Rhône-Alpes mais inférieur à ceux du Nord-Pas-de-Calais (17,3 %) et de l'Île-de-France (74,1 %).

Parmi les salariés français extérieurs à la région et dépendants d'un centre de décision local, 65 % sont rattachés à Michelin. En conséquence, on obtient des taux de rayonnement particulièrement importants dans l'industrie mais aussi dans le com-

merce. L'activité commerciale de Michelin est en effet en grande partie délocalisée, notamment dans les régions Île-de-France et Rhône-Alpes. En dehors du territoire français, le groupe emploie environ 90 000 salariés.



Taux de rayonnement des départements auvergnats

**Puy-de-Dôme :
un fort taux
de rayonnement
dû à Michelin**

Département	Taux de rayonnement	Régions les plus dépendantes
Allier	4,2 %	Rhône-Alpes ⁽¹⁾ (21 %), Auvergne ⁽²⁾ (16 %), Bourgogne (12 %)
Cantal	3,5 %	Midi-Pyrénées (30 %), Île-de-France (27 %), Auvergne ⁽²⁾ (15 %)
Haute-Loire	7,8 %	Rhône-Alpes (36 %), Auvergne ⁽²⁾ (27 %), Franche-Comté (7 %)
Puy-de-Dôme (hors Michelin)	5,6 %	Auvergne ⁽²⁾ (26 %), Rhône-Alpes (23 %), Île-de-France (16 %)
Puy-de-Dôme (y compris Michelin)	20,1 %	Centre (15 %), Rhône-Alpes (13 %), Pays de la Loire (10 %)

(1) Part des salariés hors département dépendant de la zone.

(2) Hors département étudié.

Note de lecture : Le taux de rayonnement de l'Allier est de 4,2 %. Parmi les salariés dépendants de ce département, 21 % travaillent en Rhône-Alpes, 16 % en Auvergne (hors Allier) et 12 % en Bourgogne.

Source INSEE - LIFI - Sirene 2000

***Taux de rayonnement :** Cet indicateur mesure l'emploi salarié français extérieur à une zone géographique et contrôlé par cette zone. Exprimé en pourcentage, c'est le rapport entre les effectifs salariés extérieurs à la zone et les effectifs de la zone. Ce rapport peut donc être supérieur à 100 %.

La localisation géographique des salariés français hors Auvergne dépendant de la région découle aussi de la politique du groupe Michelin ; les régions limitrophes Centre et Bourgogne ainsi que Pays de la Loire, Lorraine et Champagne Ardenne sont privilégiées : environ 50 % des effectifs hors zone y demeurent et près de 90 % d'entre eux travaillent pour Michelin.

Les cas de Rhône-Alpes et de l'Île-de-France qui concentrent un peu moins de 30 % des effectifs extérieurs dépendants sont différents : 36 % officient pour Michelin et 13 % pour Limagrain, le deuxième centre de décision auvergnat spécialisé dans les semences de grandes cultures et potagères.

Outre le Puy-de-Dôme, où l'on trouve le siège social de Michelin, la Haute-Loire présente un taux relativement élevé mais son rayonnement s'exerce surtout en proximité immédiate : Puy-de-Dôme, Loire et Rhône sont les départements les plus dépendants. En revanche, l'Allier et le Cantal affichent des taux très faibles ■

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat INSEE - DRIRE - CRCI.



Définitions

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise qui peut se réduire à l'établissement lui-même.

Entreprise : l'entreprise est une unité économique organisée pour produire des biens ou des services pour le marché. L'entreprise est juridiquement autonome mais peut dépendre financièrement d'une autre entreprise.

Groupe : ensemble de sociétés dépendant d'une société mère appelée tête de groupe. La tête de groupe est une société qui n'est contrôlée majoritairement, ni directement, ni indirectement par aucune autre société et qui en contrôle au moins une.

Champ de l'étude :

L'étude porte sur l'ensemble des salariés des secteurs marchands non agricoles pour l'année 2000, soit un peu plus de la moitié des emplois estimés de la région.

Les données utilisées sont issues de trois sources :

- L'enquête sur les liaisons financières (LIFI) enrichie du fichier DIANE permet d'identifier les groupes d'entreprises.

- Le répertoire des entreprises et de leurs établissements (SIRENE) identifie les sièges sociaux des entreprises ainsi que leurs établissements.

- Les déclarations annuelles des données sociales (DADS) apportent des informations d'ordre socio-démographique sur les différents établissements.

3, place Charles de Gaulle - BP 120
63403 Chamalières Cedex
Tél. : 04 73 19 78 00
Fax : 04 73 19 78 09

Directeur de la publication
René JEAN
Directeur régional de l'INSEE

Rédaction en chef
Nicole THOMAS
Nicole MARCZAK

Composition et mise en page
INSEE

Vente et abonnement
Tél. : 04 73 19 78 73
Prix du numéro : 2,2 €
Abonnement annuel :
- France : 11 €
- Étranger : 13 €

En complément, abonnez-vous à :
✓ INSEE Auvergne « Les Dossiers »
Prix au numéro : variable
Abonnement annuel :
- France : 35 €
- Étranger : 43 €

À l'ordre du régisseur
des recettes de l'INSEE

www.insee.fr/auvergne
Toutes les publications accessibles en ligne

Création maquette
CRÉATONE

Impression
Imprimerie IMC

Crédit photos
INSEE Auvergne

ISSN : 1633-2768
Dépôt légal :
3ème trimestre 2004

© INSEE 2004
Code SAGE : LET042012